

Impact des normes environnementales et de la durabilité sur l'octroi de crédits aux particuliers et aux entreprises

OBJECTIFS

La réglementation européenne oblige les États membres, dont la Belgique, à implémenter la législation relative aux normes environnementales et à la durabilité, par exemple :

- des exigences d'isolation quant aux biens immeubles ;
- des mesures relatives à l'usage de voitures à moteur diesel.

Cette réglementation peut avoir comme conséquence que certains biens qui ne sont pas considérés comme polluants aujourd'hui le seront à l'avenir s'ils ne respectent pas les normes environnementales visées. Dans la pratique, cela veut dire qu'une habitation qui est financée aujourd'hui et qui respecte la législation environnementale actuelle ne sera peut-être pas conforme à la législation environnementale visée demain.

Ces normes environnementales ont donc deux répercussions importantes :

- un propriétaire devra réaliser des investissements supplémentaires afin de mettre son bien immobilier en conformité avec cette législation ;
- une institution financière court le risque de financer aujourd'hui un bien immobilier qui, compte tenu de ces normes environnementales, n'aura plus de valeur à l'avenir ou pour lequel des coûts considérables devront être engagés afin de pouvoir le vendre.

Ces normes environnementales ont deux implications pour les institutions financières :

- une opportunité supplémentaire : les clients auront peut-être besoin d'un financement pour exécuter les travaux dans leur bien immobilier ;
- une institution financière doit tenir compte du fait que la valeur de son collatéral peut diminuer considérablement à l'avenir.

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- clarifier la législation environnementale future ;
- intégrer les conséquences de cette législation environnementale dans des

- formes de crédit ;
- montrer les risques liés à l'octroi des crédits ;
- appliquer les conséquences de cette législation environnementale à des scénarios d'expulsion (évaluation de risque au début d'un crédit).

RESUME

Catégorie:

- Durabilité

Niveau:

Avancé

Type de formation:

Formation en classe

Prix:

- Membre: € 330.00
- Non-membre: € 360.00
- Partner BZB: € 330.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

PUBLIC

La formation peut être suivie par différents groupes cibles, dont les :

- Conseillers juridiques
- Risk officers
- Intermédiaires de crédit
- Gérants d'agence indépendants

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Advanced Level: mise en pratique des connaissances théoriques déjà acquises lors des formations "basic level" (approfondissement).

PROGRAMME

Contenu

I. Introduction - Impact de l'environnement sur l'octroi de crédits

II. Réputation: l'avance "verte"

III. Crédits en rapport avec les biens immobiliers et leur rénovation

- Aperçu des normes environnementales
 - Obligations européennes auxquelles les logements, les bâtiments d'entreprise et les systèmes des bâtiments doivent se conformer
 - Transposition de ces obligations européennes au niveau belge
 - Impact pour le marché du logement
- Évaluation du risque – quel est l'impact de cette législation pour une institution financière ?
 - Risque de crédit : quel est l'impact d'un logement respectueux de l'environnement sur la solvabilité et les capacités de remboursement du client ?
 - Risque des actifs : comment les normes environnementales influencent-elles la valeur d'un logement ?
 - Risque de rendement : quel est le rendement de l'investissement par rapport aux coûts mensuels d'un client ?
- Comment une institution financière peut-elle incorporer la durabilité dans ses octrois de crédits portant sur des biens immobiliers ?
 - Incitations et opportunités
 - Baisse du taux d'intérêt
 - Permettre du capital supplémentaire
 - Crédits supplémentaires pour de nouvelles rénovations ou l'amélioration de nouveaux bâtiments d'entreprise (énergie renouvelable)
 - Conséquences négatives d'un logement pollué à l'expulsion
 - Impact de prêts « verts » sur les exigences de capital d'une institution financière

IV. Crédits en rapport avec les voitures

- Aperçu des normes environnementales
 - Normes environnementales relatives aux voitures à moteur diesel
 - Incitations liées aux voitures respectueuses de l'environnement
- Évaluation du risque – quel est l'impact des normes environnementales sur la valeur des voitures ?
- Comment une institution financière doit-elle traiter le financement de voitures « polluantes » ?

Information pratiques

Durée : une demi-journée de formation

Heures : 3 heures de formation

Lieu : Febelfin Academy, Bâtiment Phoenix - Boulevard du Roi Albert II 19 1210

Bruxelles

MÉTHODOLOGIE

Une « **Formation en classe** » se suit en groupe. Vous êtes présent avec les autres participants et le professeur à un moment convenu dans la même salle de cours. Il existe des possibilités d'interaction et de feed-back, tant des participants à l'enseignant qu'inversement. Le matériel didactique se compose comme base d'une présentation via la plateforme d'apprentissage MyFA, complétée de supports divers tels que syllabus numérique, présentation, extraits audiovisuels...

Type de formation: En classe

Durant nos formations interactives, nous proposons une combinaison de théorie et d'exercices. Les cas, exemples et exercices sont tirés de la pratique quotidienne ou présentés par vos soins et résolus avec l'appui du formateur.

Matériel pédagogique : Présentation PowerPoint (slides).